

Thuin est une ville particulièrement agréable qui dispose de caractéristiques paysagères qui font sa renommée et son attrait touristique.

Le maillage vert et bleu de notre cadre de vie doit donc être assuré, notamment en poursuivant les efforts entrepris en faveur du maintien de notre biodiversité. Mais il est également nécessaire de mener une réflexion de fond sur l'exploitation de nos sols et la prévention des inondations auxquelles notre territoire est particulièrement sujet.

Enfin, bon nombre de projets d'urbanisation ou de rénovation de noyaux urbains voient ou verront encore le jour dans les prochains mois. Il nous paraît prioritaires d'assurer un principe de végétalisation systématique des projets urbains afin de maintenir des poumons verts.

OBJECTIF 5 : VALORISER LA BIODIVERSITÉ DE NOTRE TERRITOIRE, VEILLER À LA PRÉSERVATION DE NOTRE CADRE NATUREL DE VIE EN PARTENARIAT AVEC NOS AGRICULTEURS LOCAUX

ÉTAPE 1 : POURSUIVRE LES EFFORTS ENTREPRIS DEPUIS 2011 ET LES VALORISER AUPRÈS DE NOS CITOYENS

En matière de biodiversité, la Ville de Thuin a été particulièrement active ces dernières années et bon nombre de projets ont pu voir le jour. Il s'agira donc de pérenniser ces actions en :

- Poursuivant les actions liées au label "Thuin, commune Maya" et se servir de l'expérience de la semaine de l'arbre pour organiser un grand évènement durable ;
- Continuant à distribuer des plants d'arbres fruitiers dans le cadre de la semaine de l'arbre ;
- Valorisant la plantation de 2500 plants mellifères en bords de route, 70 arbres fruitiers et 123 ares de prairies fleuries ;
- Poursuivant la gestion alternative des espaces verts en formant nos agents en continu : fauchage tardif, bords de route fleuris, matériel de désherbage, prairies fleuries ;
- Poursuivant notre politique « zéro phyto » et élargir le label « cimetière nature » à davantage de cimetières de l'entité ;
- Organisant un partenariat avec le contrat de rivière, afin de sensibiliser à la consommation responsable de l'eau dans les écoles et à destination de tout public.

ÉTAPE 2 : ACCENTUER NOS PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

De nouveaux projets verront également le jour avec un focus particulier sur les investissements en faveur de la lutte contre les inondations, la dynamisation de la commission agricole et la création d'un plan communal de développement de la nature.

- Redynamiser la commission communale de l'agriculture et de la biodiversité et lui fixer une feuille de route notamment en vue :
 - D'améliorer la prévention de la pollution des cours d'eau ;
 - De faciliter l'accès à la terre pour une agriculture durable ;
 - De réaliser l'installation de perchoirs pour rapaces et la lutte anticampagnole ;
 - De réfléchir aux méthodes de culture et à la prévention des inondations ;
- Envisager les pistes de solution pour chaque point d'inondation ;
- Etablir un plan de gestion des cours d'eau communaux, leur curage et l'entretien des berges ;

- Valoriser et soutenir les initiatives d'agroécologie et d'alimentation solidaire sur la commune (Potagers/poulaillers partagés, fermes en transition, nouveaux circuits courts, épiceries sociales...);
- Envisager les possibilités de mettre en place des projets d'éco pâturage ;
- Réaliser une étude préalable et créer un plan communal de développement de la nature (PCDN) qui chapeaute l'ensemble de nos actions en la matière.

ÉTAPE 3 : VÉGÉTALISER NOS ESPACES PUBLICS

- Envisager la pérennisation du fleurissement de l'entité ;
- Réaménager un espace paysager au sein du parc de l'Hôtel de Ville avec plantations/cultures potagères ;
- Créer des points nature dans les écoles - Osons le vert ;
- Créer un nouvel espace public avec plantations dans l'Espace Notger ;
- Aménager un espace public avec plantations dans le projet de réaménagement de la Grand'Rue ;
- Encourager la gestion active des jardins suspendus en vue de maintenir la biodiversité.